

221C0270
FR0000039638-OP002-R01

2 février 2021

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société

LA FONCIERE VERTE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 221C0090 du 12 janvier 2021

1. Le 2 février 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société LA FONCIERE VERTE en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 12 janvier 2021, par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée PH Finance, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Accuracy, représenté par M. Henri Philippe, mandaté, le 7 décembre 2020, par le conseil d'administration de la société LA FONCIERE VERTE (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1° II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait, y compris en cas de retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société LA FONCIERE VERTE en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres LA FONCIERE VERTE sont applicables.

La suspension de la cotation des actions LA FONCIERE VERTE est maintenue jusqu'à nouvel avis.